



MINISTRE
DE L'EDUCATION,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

ARRETE N°
13462

/ MEA / DGRH du
31 DEC. 2020

Portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un concours externe, sur titres avec épreuves, et interne, avec épreuves, pour le recrutement de 93 attachés d'administration de catégorie A, relevant de la fonction publique de la Polynésie française.

**LE MINISTRE DE L'EDUCATION,
DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION,
*en charge du numérique***

Ampliations :

PR	1	Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
VP	1	
SGG	1	
REG	1	
MLA	1	Vu l'arrêté n° 23-2018 APF/SG du 18 mai 2018 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
MEF	1	
MTT	1	Vu l'arrêté n° 650/PR du 23 mai 2018 modifié, portant nomination du Vice-Président et des Ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
MCE	1	
MSP	1	
MEA	1	Vu l'arrêté n° 660/PR du 23 mai 2018 modifié, relatif aux attributions du Ministre de l'éducation, de la modernisation de l'Administration, en charge du numérique ;
MGT	1	
MFA	1	
DGRH	1	Vu l'arrêté n° 881/CM du 1 ^{er} juillet 2020 portant nomination de Madame Charlotte TERAJARUE en qualité de directrice générale des ressources humaines par intérim ;
DBF	1	
DGAE	1	
DSFE	1	Vu l'arrêté n° 9139/MEA du 25 septembre 2020 portant délégation de signature à Madame Charlotte TERAJARUE, directrice générale des ressources humaines par intérim ;
SAU	1	
DAF	1	
DTT	1	Vu la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995 modifiée, portant statut général de la fonction publique de la Polynésie française ;
DEQ	1	
SEFI	1	
ARASS	1	Vu la délibération n° 95-217 AT du 14 décembre 1995 modifiée, relative aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique de la Polynésie française ;
DHV	1	
DAC	1	
DDC	1	Vu la délibération n° 2000-119 APF du 12 octobre 2000 créant une commission d'évaluation des diplômes étrangers pour l'accès aux concours et examens de la fonction publique de la Polynésie française ;
CFPA	1	
TFTN	1	Vu la délibération n° 95-226 AT du 14 décembre 1995 modifiée, portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés d'administration de la fonction publique de la Polynésie française ;
DAG	1	
CHPF	1	
CAPL	1	Vu l'arrêté n° 227/CM du 2 mars 2020 modifié, fixant les modalités et la nature des épreuves des concours de recrutement des attachés d'administration de la fonction publique de la Polynésie française ;
DRM	1	
SDE	1	
ISPF	1	Vu l'arrêté n° 143/CM du 13 février 2020 modifié, portant autorisation d'ouverture au titre de l'année 2020 de concours relevant de la filière administrative et financière, de la filière technique, de la filière santé et de la filière socio-éducative, culturelle et sportive de la fonction publique de la Polynésie française ;
STI	1	
CESEC	1	
DBS	1	Vu la liste des postes d'attachés d'administration de catégorie A mis à concours, jointe en annexe du présent arrêté.
DGEE	1	
SAS	1	
DSP	1	
ART	1	
SMG	1	
DIREN	1	
CFPA	1	Article 1er. - Est organisé un concours :
IJSPF	1	
DAIEP	1	
JOPF	1	

ARRETE

1) **externe**, sur titres avec épreuves, pour le recrutement de **82** attachés d'administration de catégorie A dont :

- **34** postes dans le domaine « **Droit** » ;
- **12** postes dans le domaine « **Finances publiques** » ;
- **7** postes dans le domaine « **Economie** » ;
- **6** postes dans le domaine « **Statistiques** » ;
- **1** postes dans le domaine « **Traduction-interprétariat** » ;
- **16** postes dans le domaine « **Administration générale** » ;
- **1** postes dans le domaine « **Gestion du secteur sanitaire et social** » ;
- **4** postes dans le domaine « **Urbanisme et aménagement des territoires** » ;
- **1** postes dans le domaine « **Affaires internationales et européennes** ».

2) **interne**, avec épreuves, pour le recrutement de **11** attachés d'administration de catégorie A dont :

- **2** postes dans le domaine « **Droit** » ;
- **4** postes dans le domaine « **Finances publiques** » ;
- **5** postes dans le domaine « **Administration générale** ».

Article 2. - Les conditions d'accès au concours, la nature des épreuves et la composition du jury sont celles fixées par les délibérations n° 95-217 AT du 14 décembre 1995 modifiée, n° 95-226 AT du 14 décembre 1995 modifiée et par l'arrêté n° 227/CM du 2 mars 2020 modifié.

Article 3. - Le **concours externe** est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme national sanctionnant trois années d'études supérieures après le baccalauréat ou d'un titre ou d'un diplôme de niveau 6 (ancien niveau II) inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, ainsi qu'aux candidats ayant suivi une formation à l'étranger d'une durée au moins égale à trois années d'études supérieures après le baccalauréat et autorisés à concourir par la commission d'évaluation des diplômes étrangers de la Polynésie française.

En application de l'article 6 de la délibération n° 2000-119 APF du 12 octobre 2000 visée ci-dessus, le candidat détenteur d'un diplôme étranger est tenu de saisir par lettre recommandée le président de la commission d'évaluation des diplômes étrangers dans les **8 jours** suivant la date de publication du présent arrêté au *Journal officiel* de la Polynésie française, sous peine du rejet de son inscription.

L'âge minimum d'admission à concourir est fixé à 18 ans accomplis au 1^{er} janvier 2020. La limite d'âge maximale pour se présenter au concours est fixée à 62 ans au 1^{er} janvier 2020.

Article 4. - Le **concours interne** est ouvert aux fonctionnaires relevant du statut général de la fonction publique de la Polynésie française et aux agents non fonctionnaires relevant de la Convention collective des agents non fonctionnaires de la Polynésie française, qui justifient au 1^{er} janvier 2020, d'une durée de services effectifs de 3 ans au moins dans un service administratif, une autorité administrative indépendante ou un établissement public à caractère administratif de la Polynésie française. La durée du service effectif, en ce qui concerne les fonctionnaires tient compte de la période de stage ou de formation.

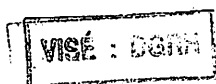
Article 5. - L'ouverture des inscriptions est fixée au **jeudi 31 décembre 2020** et la date de clôture des inscriptions est fixée au **vendredi 5 février 2021**.

Les dossiers d'inscription sont disponibles à compter du **jeudi 31 décembre 2020** :

a) à la direction générale des ressources humaines de la Polynésie française, immeuble Papineau, 5^{ème} étage, rue Tepano Jaussen, BP 124 - 98713 Papeete (téléphone : 40 47 79 00).

A l'appui du dossier d'inscription, le candidat doit fournir les pièces suivantes :

- une photocopie de la **carte nationale d'identité** ou du **passport** en cours de validité (pas de photocopie du permis de conduire) ;



- trois enveloppes autocollantes (16,2 x 22,4) **timbrées et libellées** à l'adresse personnelle du candidat, **uniquement** dans le cas où le candidat ne souhaite pas recevoir sa convocation aux épreuves par voie électronique ;
- un acte de naissance.

❖ s'agissant du **concours externe** :

- une photocopie du diplôme requis ;
- une photocopie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté pour les candidats âgés de moins de 25 ans au 1^{er} janvier 2020.

❖ s'agissant du **concours interne** :

un état détaillé des services publics mentionnant la nature et la durée des fonctions et emplois occupés et précisant s'ils ont été accomplis en qualité de titulaire, de stagiaire ou de contractuel. Cet état est certifié par la directrice générale des ressources humaines par intérim.

Les dossiers d'inscription, **accompagnés de toutes les pièces requises**, devront **obligatoirement être postés** à l'adresse de la direction générale des ressources humaines de la Polynésie française (B.P. 124 – 98713 Papeete, Tahiti) au plus tard le jour de la clôture des inscriptions, soit le **vendredi 5 février 2021** (le cachet de la poste faisant foi) pour être pris en considération.

Tout dossier qui parviendrait à la direction générale des ressources humaines de la Polynésie française par fax, courriel, dépôt physique du candidat, tiers..., autre que par voie postale, sera considéré comme non conforme et rejeté.

b) le candidat a la possibilité de s'inscrire par voie télématique aux dates indiquées au 1^{er} alinéa du présent article, sur le site internet de la direction générale des ressources humaines : www.fonction-publique.gov.pf, « *Concours de recrutement > Concours 2020 > Attachés d'administration* ».

Tout dossier incomplet sera déclaré irrecevable.

La liste des candidats admis à concourir sera affichée dans les locaux de la direction générale des ressources humaines de la Polynésie française et publiée sur le site internet : www.fonction-publique.gov.pf.

Les candidats autorisés à participer au concours seront convoqués individuellement et informés du lieu et de la date des épreuves.

Article 6. - Les épreuves du **concours externe** sont les suivantes :

I. Epreuves d'admissibilité :

1) Pour l'**ensemble des domaines**, une composition sur un sujet d'ordre général portant sur la place des pouvoirs publics de la Polynésie française et leur rôle dans les grands domaines d'intervention publique de la collectivité, tels l'éducation, la santé, le tourisme, l'économie, l'emploi, la culture, l'environnement. Cette épreuve doit permettre d'évaluer, outre les qualités rédactionnelles des candidats, leur ouverture d'esprit, leur aptitude à l'analyse et au questionnement ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel (durée : 4 heures, coefficient 3) ;

2) Au regard du domaine choisi au moment de l'inscription :

a) Dans le domaine « **Droit** » : la rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier soulevant un problème juridique rencontré par la Polynésie française dans la mise en œuvre de ses compétences (durée : 4 heures, coefficient 4) ;

b) Dans le domaine « **Finances publiques** » : la rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier soulevant un problème financier, budgétaire ou comptable rencontré par la Polynésie française dans la mise en œuvre de ses compétences (durée : 4 heures, coefficient 4) ;

c) Dans le domaine « **Economie** » : la rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier soulevant un problème économique rencontré par la Polynésie française dans la mise en œuvre de ses compétences (durée : 4 heures, coefficient 4) ;

d) Dans le domaine « **Statistiques** » :

- la rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'étude d'un dossier d'analyse économique générale (durée : 4 heures, coefficient 2) ;
- une composition de mathématiques et statistiques (durée : 4 heures, coefficient 2) ;

e) Dans le domaine « **Traduction-interprétariat** » :

- 1° une version d'une langue régionale ou internationale vers le français, déterminée au vu du profil du poste à pourvoir, portant sur un texte d'ordre politique, économique, social ou environnemental (durée : 2 heures, coefficient 2) ;
- 2° un thème du français vers une langue régionale ou internationale, déterminé au vu du profil de poste à pourvoir, portant sur un texte d'ordre politique, économique, social ou environnemental (durée : 2 heures, coefficient 2) ;
- 3° une épreuve d'interprétariat du français vers une langue régionale ou internationale et vice versa, déterminée au vu du profil de poste à pourvoir (durée : 1 heure, coefficient 2) comprenant :
 - une traduction à vue, où le candidat tire au sort un texte écrit, qu'il traduit oralement à la volée ;
 - une traduction avec prise de notes, où un texte est lu au candidat, qui prend des notes et traduit ensuite oralement le texte qu'il a entendu ;

Dans le domaine « **Traduction-interprétariat** », au moment de l'inscription, le candidat devra choisir au maximum deux langues parmi les suivantes : tahitien, marquisien, paumotu, anglais, espagnol, mandarin.

f) Dans le domaine « **Administration générale** » : la rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par la Polynésie française dans la mise en œuvre de ses compétences (durée : 4 heures, coefficient 4) ;

g) Dans le domaine « **Gestion du secteur sanitaire et social** » : la rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier soulevant un problème sanitaire et social rencontré par la Polynésie française dans la mise en œuvre de ses compétences (durée : 4 heures, coefficient 4) ;

h) Dans le domaine « **Urbanisme et développement des territoires** » : la rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier soulevant un problème d'urbanisme et de développement des territoires rencontré par la Polynésie française dans la mise en œuvre de ses compétences (durée : 4 heures, coefficient 4) ;

i) Dans le domaine « **Affaires internationales et européennes** » :

- 1° une composition en anglais sur l'Europe et la coopération internationale (durée : 2 heures, coefficient 2) ;
- 2° quatre questions ayant pour objet de vérifier la connaissance du candidat des instances européennes, de leur organisation et projets intéressant leurs relations avec la Polynésie française et le Pacifique (durée : 2 heures, coefficient 2) ;
- 3° une épreuve d'interprétariat du français vers une langue régionale ou internationale et vice versa, déterminée au vu du profil de poste à pourvoir (durée : 1 heure, coefficient 2) comprenant :
 - une traduction à vue, où le candidat tire au sort un texte écrit, qu'il traduit oralement à la volée ;
 - une traduction avec prise de notes, où un texte est lu au candidat, qui prend des notes et traduit ensuite oralement le texte qu'il a entendu.

Dans le domaine « **Affaires internationales et européennes** », au moment de l'inscription, le candidat devra choisir au maximum deux langues parmi les suivantes : tahitien, marquisien, paumotu, anglais, espagnol, mandarin.

Pour les épreuves sur dossier, le dossier fourni avec le sujet ne doit pas comporter plus de 30 pages.

II. Epreuves d'admission :

1) Un entretien avec le jury visant à apprécier, le cas échéant sous forme d'une mise en situation professionnelle, les connaissances administratives générales du candidat et sa capacité à les exploiter, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois, notamment dans le domaine choisi (durée : 30 minutes, coefficient 5) ;

2) Une épreuve orale facultative de langue vivante d'une durée de vingt minutes comportant la traduction, sans dictionnaire, d'un texte, suivie d'une conversation, dans l'une des langues régionales ou étrangères suivantes au choix du candidat au moment de l'inscription : tahitien, anglais, espagnol, mandarin (durée : 20 minutes avec préparation de 15 minutes, coefficient 2).

Seuls sont pris en compte les points au-dessus de la moyenne.

Cette épreuve orale facultative ne s'applique pas au domaine « Traduction-interprétariat » ni au domaine « Affaires internationales et européennes ».

Article 7. - Les épreuves du **concours interne** sont les suivantes :

I. Epreuves d'admissibilité :

a) Dans le domaine « **Droit** » : la rédaction, à l'aide des éléments d'un dossier soulevant un problème juridique rencontré par la Polynésie française, d'une note faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, à son aptitude à situer le sujet dans son contexte et à ses capacités rédactionnelles, afin de dégager des solutions opérationnelles adaptées (durée : 4 heures, coefficient 4) ;

b) Dans le domaine « **Finances publiques** » : la rédaction, à l'aide des éléments d'un dossier soulevant un problème financier, budgétaire ou comptable rencontré par la Polynésie française, d'une note faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, à son aptitude à situer le sujet dans son contexte et à ses capacités rédactionnelles, afin de dégager des solutions opérationnelles adaptées (durée : 4 heures, coefficient 4) ;

c) Dans le domaine « **Administration générale** » : la rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par la Polynésie française dans la mise en œuvre de ses compétences (durée : 4 heures, coefficient 4) ;

Pour les épreuves sur dossier, le dossier fourni avec le sujet ne doit pas comporter plus de 30 pages.

II. Epreuves d'admission :

1) Un entretien avec le jury visant à apprécier, le cas échéant sous forme d'une mise en situation professionnelle, les connaissances administratives générales du candidat et sa capacité à les exploiter, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois, notamment dans le domaine choisi (durée : 30 minutes, coefficient 5) ;

2) Une épreuve orale facultative de langue vivante d'une durée de vingt minutes comportant la traduction, sans dictionnaire, d'un texte, suivie d'une conversation, dans l'une des langues régionales ou étrangères suivantes au choix du candidat au moment de l'inscription : tahitien, anglais, espagnol, mandarin (durée : 20 minutes avec préparation de 15 minutes, coefficient 2).

Seuls sont pris en compte les points au-dessus de la moyenne.

Article 8. - Les épreuves écrites sont anonymes.

Il est attribué à chaque épreuve une note de 0 à 20. Chaque note est multipliée par le coefficient correspondant.

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves entraîne l'élimination du candidat.

Le jury détermine souverainement la note minimale exigée des candidats aux épreuves d'admissibilité pour être admis à se présenter aux épreuves d'admission.

Sur cette base, il arrête la liste des candidats admis à se présenter aux épreuves d'admission.

Des centres d'examen seront ouverts à Tahiti, Raiatea, Tubuai et Nuku-Hiva.

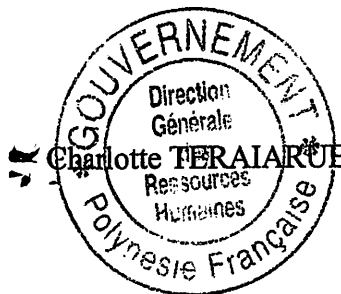
Les épreuves d'admissibilité se dérouleront à compter du **mardi 25 mai 2021**.

Article 9. - La directrice générale des ressources humaines de la Polynésie française par intérim est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le

31 DEC. 2020

Pour Le Ministre
de l'éducation,
de la modernisation
de l'Administration,
en charge du numérique
et par délégation,
La directrice générale
des ressources humaines par intérim



par le Secrétaire Général du Gouvernement
et par Délégation



T. PENUAITI

13462

31 DEC. 2020

- Liste des postes d'attachés d'administration mis à concours -

1°) Concours externe : 82 postes d'attachés d'administration

N°	N° de poste	Service ou établissement public à caractère administratif	Domaine	Lieu d'affectation géographique	Date de vacance du poste
1	13	Secrétariat général du gouvernement	Droit	Papeete	02/09/2021
2	35	Secrétariat général du gouvernement	Droit	Papeete	vacant
3	318	Secrétariat général du gouvernement	Droit	Papeete	vacant
4	384	Direction du budget et des finances	Droit	Papeete	vacant
5	527	Direction générale des affaires économiques	Droit	Papeete	03/02/2022
6	529	Direction générale des affaires économiques	Droit	Papeete	vacant
7	533	Direction générale des affaires économiques	Droit	Papeete	20/01/2021
8	551	Direction générale des affaires économiques	Droit	Papeete	vacant
9	558	Direction générale des affaires économiques	Droit	Papeete	20/01/2022
10	569	Direction générale des affaires économiques	Droit	Papeete	02/11/2021
11	5992	Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité	Droit	Papeete	09/12/2021
12	5993	Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité	Droit	Papeete	17/08/2021
13	6726	Direction générale des affaires économiques	Droit	Papeete	17/02/2022
14	6947	Service de l'urbanisme	Droit	Papeete	01/10/2021
15	7240	Direction des affaires foncières	Droit	Papeete	11/06/2021
16	7241	Direction des affaires foncières	Droit	Papeete	04/11/2021
17	7951	Direction des affaires foncières	Droit	Papeete	13/03/2021
18	8014	Direction générale des ressources humaines	Droit	Papeete	01/04/2021
19	8181	Direction des transports terrestres	Droit	Fariipiti	vacant
20	8257	Direction générale des affaires économiques	Droit	Papeete	02/03/2022
21	8382	Direction de l'équipement	Droit	Papeete	02/09/2021
22	8406	Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelles	Droit	Papeete	17/02/2021
23	9476	Agence de régulation de l'action sanitaire et sociale	Droit	Papeete	20/01/2021
24	9521	Direction des affaires foncières	Droit	Papeete	02/03/2021
25	9653	Délégation à l'habitat et à la ville	Droit	Papeete	vacant
26	9700	Direction générale des affaires économiques	Droit	Papeete	01/04/2021
27	9717	Direction de l'aviation civile	Droit	Faa'a	26/11/2021
28	9749	Délégation pour le développement des communes	Droit	Papeete	07/09/2021

- Liste des postes d'attachés d'administration mis à concours -

29	9840	Direction de l'équipement	Droit	Papeete	vacant
30	9847	Service de l'urbanisme	Droit	Papeete	16/11/2021
31	21108	Centre de formation professionnel des adultes	Droit	Pirae	27/01/2021
32	21159	Centre de formation professionnel des adultes	Droit	Pirae	14/02/2021
33	181102	Te Fare Tauhiti Nui	Droit	Papeete	10/02/2021
34	1002	Direction de l'agriculture	Finances publiques	Pirae	02/12/2021
35	1316	Direction de l'équipement	Finances publiques	Papeete	06/08/2021
36	2100	Centre hospitalier de la Polynésie française	Finances publiques	Pirae	vacant
37	2324	Délégation à l'habitat et à la ville	Finances publiques	Papeete	vacant
38	2384	Direction de la santé	Finances publiques	Papeete	01/04/2021
39	5995	Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité	Finances publiques	Papeete	vacant
40	7937	Direction de l'agriculture	Finances publiques	Pirae	02/11/2021
41	9030	Direction du budget et des finances	Finances publiques	Papeete	vacant
42	9255	Agence de régulation de l'action sanitaire et sociale	Finances publiques	Papeete	03/07/2021
43	9649	Direction des affaires foncières	Finances publiques	Papeete	18/11/2021
44	11102	Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire	Finances publiques	Pirae	vacant
45	21158	Centre de formation professionnel des adultes	Finances publiques	Pirae	22/04/2021
46	525	Direction générale des affaires économiques	Economie	Papeete	16/03/2021
47	7799	Direction des ressources marines	Economie	Papeete	01/10/2021
48	9640	Service des énergies	Economie	Papeete	02/06/2021
49	9687	Délégation polynésienne aux investissements	Economie	Papeete	07/01/2022
50	9748	Direction générale des ressources humaines	Economie	Papeete	vacant
51	161108	Institut de la statistique de la Polynésie française	Economie	Papeete	01/04/2021
52	161120	Institut de la statistique de la Polynésie française	Economie	Papeete	01/10/2021
53	4952	Direction générale de l'éducation et des enseignements	Statistiques	Pirae	09/05/2023
54	9670	Service des énergies	Statistiques	Papeete	01/12/2021
55	161112	Institut de la statistique de la Polynésie française	Statistiques	Papeete	01/08/2021
56	161116	Institut de la statistique de la Polynésie française	Statistiques	Papeete	31/07/2022
57	161117	Institut de la statistique de la Polynésie française	Statistiques	Papeete	vacant
58	161118	Institut de la statistique de la Polynésie française	Statistiques	Papeete	03/03/2023
59	6708	Service de la traduction et de l'interprétariat	Traduction-interprétariat	Papeete	01/05/2021

- Liste des postes d'attachés d'administration mis à concours -

60	6	Secrétariat général du Conseil économique, social, environnemental et culturel	Administration générale	Papeete	01/06/2021
61	1071	Direction de la biosécurité	Administration générale	Pirae	23/09/2021
62	3382	Direction générale de l'éducation et des enseignements	Administration générale	Pirae	20/08/2022
63	4984	Service d'accueil et de sécurité	Administration générale	Papeete	vacant
64	5868	Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelles	Administration générale	Papeete	03/12/2020
65	6553	Direction de la santé	Administration générale	Papeete	03/09/2021
66	6714	Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité	Administration générale	Papeete	19/08/2021
67	6768	Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelles	Administration générale	Papeete	vacant
68	6783	Direction de la santé	Administration générale	Papeete	21/09/2021
69	7138	Service de l'artisanat	Administration générale	Papeete	vacant
70	8180	Direction des transports terrestres	Administration générale	Fariipiti	01/10/2021
71	8363	Service des moyens généraux	Administration générale	Papeete	14/03/2021
72	9372	Direction générale des ressources humaines	Administration générale	Papeete	vacant
73	9800	Direction des transports terrestres	Administration générale	Fariipiti	vacant
74	9838	Direction de l'environnement	Administration générale	Papeete	04/11/2021
75	21101	Centre de formation professionnel des adultes	Administration générale	Pirae	01/08/2020
76	191102	Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française	Droit	Pirae	14/05/2021
77	36	Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité	Gestion du secteur sanitaire et social	Papeete	03/09/2021
78	6286	Délégation à l'habitat et à la ville	Urbanisme et développement des territoires	Papeete	01/08/2022
79	9652	Délégation à l'habitat et à la ville	Urbanisme et développement des territoires	Papeete	11/01/2022
80	9744	Délégation à l'habitat et à la ville	Urbanisme et développement des territoires	Papeete	14/12/2021
81	9851	Délégation à l'habitat et à la ville	Urbanisme et développement des territoires	Papeete	17/12/2021
82	7054	Délégation aux affaires internationales, européennes et du Pacifique	Affaires internationales et européennes	Paris	16/03/2021

2°) Concours interne : 11 postes d'attachés d'administration

1	6102	Direction des affaires foncières	Droit	Papeete	01/01/2021
2	7047	Direction générale des affaires économiques	Droit	Papeete	08/07/2021
3	1252	Centre hospitalier de la Polynésie française	Finances publiques	Pirae	vacant
4	1635	Centre hospitalier de la Polynésie française	Finances publiques	Pirae	vacant
5	7967	Direction de la santé	Finances publiques	Papeete	01/05/2021
6	161109	Institut de la statistique de la Polynésie française	Finances publiques	Papeete	04/01/2021
7	7	Centre hospitalier de la Polynésie française	Administration générale	Pirae	vacant

13462

31 DEC. 2020

- Liste des postes d'attachés d'administration mis à concours -

8	7463	Direction de la santé	Administration générale	Papeete	15/01/2021
9	9463	Direction de la santé	Administration générale	Papeete	01/07/2021
10	6201	Direction générale des ressources humaines	Administration générale	Papeete	vacant
11	61104	Musée de Tahiti et des îles	Administration générale	Punaauia	vacant